

COMMUNIQUE RADIODIFFUSE ET TELEVISE

Il est porté à la connaissance de toute la Communauté musulmane que l'édition 2024 du Hadj est officiellement lancée en République du Bénin, à compter du mardi 12 décembre 2023.

Les frais de participation par pèlerin s'élèvent à **trois millions cinq cent mille (3.500.000) francs CFA**. Ce montant couvre principalement les frais de transport par avion, le transport interurbain, l'hébergement, la restauration, le visa, l'assurance ainsi que les différentes taxes en vigueur en Arabie Saoudite.

Tous les fidèles musulmans désireux d'accomplir ce cinquième pilier de l'Islam sont par conséquent invités à se rapprocher des sociétés agréées par le Gouvernement, dont la liste est accessible sur le site web du Ministère des Affaires étrangères, via le lien <https://diplomatie.gouv.bj/actualite/254/>.

La date de clôture des inscriptions sur la plateforme informatique et du paiement intégral des frais de participation est fixée au 15 février 2024. Aucun candidat au pèlerinage ne pourra être pris en compte après cette date.

Les sociétés agréées qui désirent bénéficier des services personnalisés sont priées de faire parvenir leurs demandes à l'Agence pour la Gestion de la Logistique des Officiels (AGLO), au plus tard le 12 février 2024.

Cotonou, le 12 décembre 2023

*Le Ministre des Affaires Etrangères, Président du
Comité d'Orientation et de Supervision du Hadj et P.O*

La Directrice de Cabinet,



Nissiba Inès KEREKOU
Ambassadeur